

BTS

UN EMPLOI POUR APPRENDRE

TECHNICO-COMMERCIAL*



* Sous réserve de l'accord définitif de la Région Ile de France

UN DIPLOME

Technico-commercial

Pour votre formation, le CFA Paris-Académie-Entreprises s'appuie sur :

- une unité de formation par l'apprentissage (UFA) intégrée au lycée Saint-Nicolas, pour les enseignements généraux et professionnels,
- un réseau d'entreprises pour l'acquisition du savoir-faire,
- un diplôme professionnel de niveau III qui se prépare en 2 ans.

Contenu de la formation

Enseignement Général :

- Culture générale et expression
- Anglais (LV1)
- Environnement économique et juridique

Enseignement Professionnel :

- Technologie Industrielles
- Gestion de projet
- Développement de clientèles
- Communication et négociation
- Management commercial

L'UFA du Lycée Saint-Nicolas

Le lycée Saint-Nicolas est un établissement privé sous contrat avec l'Education Nationale.

Au cœur du 6^{ème} arrondissement, il dispose d'un plateau technique de pointe et d'enseignants qui connaissent les exigences du marché du travail.

UN METIER

Le Technico-commercial c'est quoi ?

Le technico-commercial maîtrise un ensemble de connaissances de nature technique et commerciale, qui fonde sa double compétence :

- Une connaissance générale de son secteur d'activité, dans ses dimensions techniques, commerciales, économiques et sociologiques ;
- Des connaissances liées à la mise en oeuvre de son produit chez le client (proposition de la solution, installation, fonctionnement, formation des utilisateurs, recyclage du produit) ;
- Des connaissances sur les procédés de fabrication du produit qu'il propose à sa clientèle.

Aptitudes personnelles

Interface entre l'entreprise et son marché, le technico-commercial fait preuve de dynamisme, de disponibilité, de mobilité, de capacité d'écoute et de qualités de communication.

Ouverture d'esprit, rigueur et méthode, persévérance, faculté d'anticipation, esprit d'équipe, capacité à travailler avec d'autres services de l'entreprise sont également des qualités indispensables pour remplir les missions qui lui sont confiées.

Le partenariat avec les entreprises

CFA et entreprises travaillent ensemble pour former l'apprenti aux exigences du monde professionnel.

Un statut de salarié

Vous êtes salarié de l'entreprise dans laquelle vous effectuez votre formation.

Votre employeur s'engage à vous assurer une formation sur votre lieu de travail.

Le CFA complète la formation reçue en entreprise et vous prépare à l'examen pour acquérir le diplôme correspondant à la formation prévue au contrat.

En contrepartie vous vous engagez à travailler pour votre employeur pendant la durée du contrat et à suivre les enseignements dispensés au C.F.A.

Dans l'entreprise, vous êtes encadré par un professionnel compétent :

le maître d'apprentissage.

Vous avez droit aux congés payés et vous bénéficiez de la législation du travail.

Rémunération minimale nette de l'apprenti, en % du SMIC*		
Age	1 ^{ère} Année	2 ^{ème} Année
16 – 17 ans	25%	37%
18 – 20 ans	41 %	49 %
21 ans et +	53 %	61 %

* % du SMIC ou du salaire conventionnel s'il est supérieur

Un C.F.A. innovant

- un C.F.A. créé conjointement par l'Académie de Paris et le milieu professionnel,
- un réseau de d'UFA intégrées dans les établissements de l'Académie de Paris,
- des enseignants de l'Education Nationale qui maîtrisent les exigences du diplôme,
- une charte qualité signée avec le Conseil Régional d'Ile-de-France,
- des modules de techniques de recherche d'entreprises.

Un appui permanent à l'alternance

Le suivi et l'évaluation des compétences sont réalisés périodiquement et conjointement par les formateurs du CFA et les maîtres d'apprentissage à travers :

- des documents de liaison,
- un livret d'apprentissage,
- des visites en entreprise,
- des réunions de concertation.

Comment s'inscrire

• **Formation ouverte** aux titulaires d'un BAC STI (Génie électrique ou mécanique) ou d'un BAC PRO Industriel présentant un projet professionnel construit.

• **Pré-admission sur dossier et entretien** avec les formateurs du CFA.

• Retrait des dossiers de candidatures à partir de février au CFA Paris Académie Entreprises, par le site Internet ou à l'UFA Saint-Nicolas (lors des portes ouvertes).



www.cfa-pae.org

CFA Paris-Académie-Entreprises

Adresse de correspondance :

94, avenue Gambetta
75984 PARIS cedex 20

Bureaux :

44-46, rue Alphonse Penaud
75020 Paris Académie Entreprises

Tél. : 01 44 62 41 48

Fax : 01 44 62 41 49

E-mail : ce.cfa@ac-paris.fr



Avec le concours financier du Fonds Social Européen



UFA du lycée SAINT-NICOLAS

92, rue de Vaugirard
75006 PARIS

Tél : 0142228360